

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001052-204

DATE : Le 2 septembre 2020

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE JACQUES R. FOURNIER, juge en chef

ALAIN LACHAINE

Demandeur

c.

TRANSAT A.T. INC.

et

TRANSAT TOURS CANADA INC.

et

AIR CANADA

et

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TOURAM

et

SUNWING AIRLINES INC.

et

VACANCES SUNWING INC.

Défenderesses

ORDONNANCE DE DÉSIGNATION (Art. 572 C.p.c.)

[1] **CONSIDÉRANT** que le juge Bernard Tremblay est déjà saisi d'une action similaire;

[2] **CONSIDÉRANT** la nécessaire économie des ressources judiciaires;

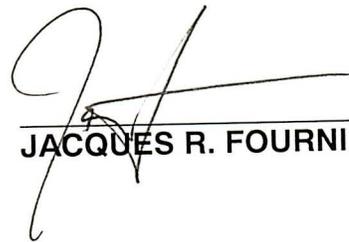
[3] **CONSIDÉRANT** l'intérêt de la justice;

[4] **CONSIDÉRANT** les dispositions de l'article 572 du *Code de procédure civile*;

POUR CES MOTIFS :

[5] **JE DÉSIGNE** l'honorable Bernard Tremblay juge gestionnaire pour entendre l'autorisation et les incidents du présent dossier, en remplacement de l'honorable Gary D. D. Morrison;

[6] **LE TOUT**, sans frais.



JACQUES R. FOURNIER, juge en chef